

Déblocage des comptes bloqués : Facebook face à un nouveau bug

Facebook est à nouveau dans la tourmente avec un bug qui a affecté quelques 800 000 utilisateurs du réseau social.

Un bug désormais corrigé

Le groupe dirigé par Mark Zuckerberg explique en effet, dans une [contribution de blog](#), que « *plus de 800 000 utilisateurs ont été touchés par un bug sur Facebook et Messenger qui a débloqué certaines personnes bloquées* ».

Si ce bug a maintenant été corrigé, il a été actif du 29 mai au 5 juin.

Lorsqu'un utilisateur bloque une personne sur Facebook, cette dernière n'est alors plus en mesure de voir les éléments publiés sur son profil, d'initier des conversations avec cet utilisateur sur Messenger ou encore l'ajouter comme ami.

Le bug n'a toutefois pas rétabli les connexions qui avaient été rompues avec des amis, comme le souligne Erin Egan, responsable de la confidentialité (Chief Privacy Officer).

Pour sa défense, le groupe explique également que 83 % des utilisateurs affectés n'ont vu qu'une seule personne précédemment bloquée temporairement débloquée.

Critique dans certains cas

S'il ne concerne qu'une petite fraction des 2,2 milliards d'utilisateurs de Facebook, il peut s'avérer plus qu'ennuyeux dans certains cas.

Des comptes peuvent en effet avoir été bloqués pour mettre un terme à du harcèlement en ligne. Facebook en a conscience et s'excuse auprès des utilisateurs touchés par le bug : « *Nous savons que la capacité de bloquer quelqu'un est importante – et nous aimerions nous excuser et expliquer ce qui s'est passé.* »

L'annonce de ce problème survient alors que Facebook vient de dévoiler de nouvelles mesures visant à mieux protéger les données des utilisateurs.

En effet, Les développeurs ont été informés que plusieurs API ont été ou seront déconseillées, notamment l'application Graph API Explorer, le kit d'expression de profil, l'API Trending, l'outil Signal, les thèmes tendance, le vote Hashtag et la recherche de sujet.

Par ailleurs, s'ils seront à nouveau autorisés à rechercher des pages Facebook via l'API Pages, ils auront besoin d'autorisations d'accès au contenu public.

En juin dernier, ce sont aux [14 millions d'utilisateurs du réseau social](#) qui ont, à leur insu, partagé

publiquement des messages.

(Pixabay via Pexels.com / CC0 License)